

# EXTRAIT

## DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

### DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/CD

**OBJET**  
**Subvention**  
**exceptionnelle au**  
**bénéfice de**  
**l'association Vélo Sud**  
**77**

N° D\_89\_2025 (Service des Sports et de la Vie Associative)

L'an deux mil vingt cinq, le 23 juin à 19 heures 10, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 16 juin deux mil vingt cinq et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présents : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS EL ABIDI, M. ASFAUX, Mme CHOISY, M. REGUIG, Mme CORNEILLAN, M. STUTZ, Mme MAIROT, Mme IVAKHOFF, M. BELEK, Adjoints au Maire, M. FELLAH, Mme GAGÉ, Mme LACHEMI, M. LEMOINE, M. MONIER, Mme SONI MAZOUZI, M. POUVESLE, M. ALBOUY, M. ANKAOUA, Mme DA FONSECA, M. DEYDIER, M. JEGO, Mme PINTO JANEIRO, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : Mme ADANUR représentée par M. BELEK, Mme CAMACHO représentée par Mme CORNEILLAN, M. DOURET représenté par Mme MAIROT, M. ESPARRAGA représenté par M. DERVILLEZ, Mme IN représentée par M. LEMOINE, M. MALONGA représenté par Mme BOURGEAIS EL ABIDI, M. MEBARKI représenté par M. ASFAUX, Mme MEUNIER représentée par Mme CHOISY, M. LOMBARD représenté par M. CHERON, Mme ZAIDI représentée par M. JEGO.

Absente : Mme SAINTE ROSE

Secrétaire de séance : M. MONIER



**DATE**  
**D'AFFICHAGE**  
**26 juin 2025**

**NOMBRE DE**  
**CONSEILLERS :**

en exercice

**35**

présents

**24**

votants

**34**

Dans le cadre du Budget Participatif Ecologique de 2023, l'association Vélo Sud 77 bénéficie d'une subvention de la Région Ile-de-France à hauteur de 9 000 euros de subvention pour le projet d'installation de stationnements de vélos.

L'association sollicite une subvention complémentaire d'un montant de 939,60 euros, correspondant au reste à charge pour l'association afin de couvrir la totalité des dépenses nécessaires à la mise en œuvre du projet.

Vu l'avis favorable de la 1<sup>ère</sup> commission en date du 16 juin 2025

Vu l'avis favorable de la 2<sup>ème</sup> commission en date du 17 juin 2025

#### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'UNANIMITÉ**

- D'ATTRIBUER une subvention exceptionnelle d'un montant de 939,60 € à l'association Vélo Sud 77 pour le projet d'installation de stationnement de vélo
- D'AUTORISER le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent



Pour extrait conforme,  
Le Maire,

*James Cérou*  
James CHERON